



COMMUNIQUE DE PRESSE

17 novembre 2022

Le Sénat demande au Gouvernement de soutenir la filière chanvre

Je me félicite avec le groupe Ecologiste et l'ensemble des acteurs de la filière chanvre, de l'adoption ce jeudi 17 novembre, par une très large majorité du Sénat, de la résolution que j'avais déposée en juillet dernier, cosignée par plus de cinquante sénatrices et sénateurs de tout bord.

Cette proposition vise à soutenir le développement de la filière chanvre et à clarifier la réglementation des produits issus du chanvre.

**Guillaume
GONTARD**

**Sénateur
de l'Isère**

**Président du
groupe
Ecologiste**
-
**Solidarité et
territoires**

Cette adoption large, invite sans plus attendre le Gouvernement à soutenir avec force une filière agricole et industrielle d'avenir. La France est le premier producteur européen de chanvre, avec 20 000 hectares, et le troisième au monde, alors que le potentiel de la filière du chanvre est pourtant estimé à 2 milliards d'euros et ne demande qu'à croître, des freins législatifs et réglementaires persistent.

Or tout est bon dans le chanvre. Les fleurs et les feuilles servent à produire le CBD ou à extraire des arômes pour la parfumerie. Ses graines, très riches en protéines, nourrissent l'humain comme les animaux. La paille permet avec ses fibres de faire de la fibre textile, de l'isolant thermique, du bioplastique et des papiers spéciaux, et avec son corps solide, la chènevotte, de faire du béton végétal et de la litière. La France doit préserver et consolider sa position de leader européen. C'était aussi le message envoyé ce matin au Gouvernement par le Sénat.

En Isère, les opportunités de développement économique autour de la filière chanvre sont nombreuses avec des applications industrielles déjà très concrètes : le Groupe Vicat et leur système constructif biosourcé composé de blocs de béton de chanvre, ou encore l'entreprise Naturamole, société de biotechnologie spécialisée dans les molécules naturelles.

Au moment où la filière chanvre prend son essor en Isère, avec le projet PEPITES, projet de chanvrière multi-acteurs porté par la Maison Cholat (dont la construction démarrera en début d'année prochaine) et qui aura pour vocation de structurer la filière au niveau régional, c'est un signal fort qui est envoyé aujourd'hui au Gouvernement et aux acteurs institutionnels sur la nécessité d'accompagner et de soutenir la filière chanvre.

Engagé depuis le début de mon mandat aux côtés des acteurs économiques en Isère, je salue le soutien apporté à ce texte par mes collègues sénateurs de l'Isère Didier Rambaud et André Vallini et regrette que le groupe Les Républicains, dans sa majorité, n'ait pas souhaité prendre part au vote alors que les enjeux territoriaux sont considérables.

Mes efforts se poursuivront pour soutenir cette filière, indispensable à la transition écologique, créatrice d'activité et d'emplois locaux et les acteurs du département de l'Isère entendent prendre toute leur place dans son développement.